

COUVERTURE DU COVID-19 MUTUAIDE ASSISTANCE 2020

Ce qui est couvert



Le principe général :

• Nous excluons tout risque de masse de nos polices. Il s'agit d'un principe d'assurance et permet de protéger tant notre entreprise que nos partenaires. Dans cette optique, seront systématiquement exclues les conséquences d'une restriction à la liberté de mouvement (fermeture des frontières, état d'urgence sanitaire, quarantaine et confinement généralisés...).

• Nous couvrons le Covid individuellement en tant que maladie, maladie grave ou cause de décès, et ce pour toutes les garanties, qu'elles soient d'assurance ou d'assistance.

• Seule exception : nous ne couvrirons pas le client en cas de maladie s'il se rend dans un pays formellement déconseillé par son gouvernement.

Tableau récapitulatif des cas couverts et non couverts :

	EVENEMENT	CE QUI PEUT ARRIVER A VOTRE CLIENT (OU A UN ACCOMPAGNANT ASSURE)	COUVERT OU PAS COUVERT ? Après
AVANT LE DEPART			
	annulation dans les 30 jours precedant le depart	Je voudrais annuler mon voyage car je suis en quarantaine pour Covid (test positif)	Couvert
	annulation dans les 30 jours precedant le depart	Je voudrais annuler mon voyage car je suis atteint de la covid 19 (hospitalisation)	Couvert
	annulation dans les 30 jours precedant le depart	Je voudrais annuler mon voyage car un membre de ma famille est atteint de la covid 19	Couvert
	annulation dans les 30 jours precedant le depart	Je voudrais annuler mon voyage car je suis cas contact avéré dans l'obligation de m'isoler et de faire le test pCR	Couvert
	annulation dans les 30 jours precedant le depart	Je voudrais annuler mon voyage car je suis cas contact avéré dans l'attente des mes resultats du test PCR	Couvert
	annulation dans les 30 jours precedant le depart	Je voudrais annuler mon voyage car je suis malade, mon médecin confirme que je ne suis pas en état de voyager et suspecte un COVID	Couvert
	annulation dans les 30 jours precedant le depart	Je voudrais annuler mon voyage car je suis malade du COVID (test positif)	Couvert
	annulation dans les 30 jours precedant le depart	Je voudrais annuler car un proche est gravement malade du Covid (hospitalisation / décès)	Couvert
	annulation dans les 30 jours precedant le depart	Je voudrais annuler car je suis réquisitionné par les autorités dans le cadre de la lutte contre le COVID	Couvert
	Arrivée tardive	suite maladie , cas contact je vais arrivé sur le lieu de mon sejours avec deux jours de retard	couvert
	test pcr pas obtenue dans les temps	avec une tout sauf	couvert